« Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2012 »

A 4

52.00

A 4

B 2 s

49.00

B 1b

50.50

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION

- Limite de Commune
- Périmètre du Secteur Sauvegardé
- A4
- B1b B2s

A Zone inondable à préserver de toute urbanisation nouvelle

A4 aléa très fort

B Zone inondable urbanisée

B1 aléa faible

B1b centres bourgs anciens et centres villes à forte densité de constructions et/ou d'habitants

B2 aléa moyen

B2s urbanisation sous forme de maisons de ville sur un parcellaire étroit

48.50 Cote des plus hautes eaux connues en mètre (NGF)

Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

Ville de Tours

SECTEUR SAUVEGARDE

Arrêté Préfectoral du 06 février 2014

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION



Bureau d'Etudes des Services Techniques Urbanisme et Construction				
Ech : 1/5 000	Réf : PSMV_PRI_01		Dess : SR/TB	Suivi : GM
20/12/13	0	PSMV Conseil Municipal du 20 décembre 2013		
Date	Indice	Modifications		
	A			
	B			
	C			